

insulte et une injure. Que le leader du gouvernement à la Chambre se lève aujourd'hui, exalté par l'esprit de Noël, pour se vanter que le gouvernement a beaucoup de réalisations à son crédit et qu'il a fait preuve de leadership pendant cette partie de la session, c'est déformer les faits.

Nous sommes heureux qu'il y ait un congé, monsieur l'Orateur. La Chambre en a besoin après la façon dont elle s'est conduite cette semaine. Il y a certaines choses que les députés doivent maintenant soumettre à leurs commettants pour connaître leur avis—je pense à un bill en particulier. J'espère que lorsque nous reviendrons en 1975 pour poursuivre cette session, nous ferons au moins dix fois plus de progrès qu'au cours des dernières semaines; autrement, il ne vaudra pas la peine que le leader du gouvernement à la Chambre fasse un autre discours de ce genre à la fin de cette session.

Monsieur l'Orateur, cela dit—avec moins de force que je ne l'aurais voulu parce que je suis déçu du manque de leadership du gouvernement, de l'absence de mesures législatives efficaces, déçu de voir qu'un gouvernement qui a accordé une certaine attention à l'opposition lorsqu'il était minoritaire ait repris toute son arrogance—j'espère qu'il a appris cette semaine qu'il y a certaines choses qu'il ne peut faire impunément. La tâche principale du Parlement n'est pas seulement d'empêcher l'adoption de mesures néfastes, mais d'obtenir celle de mesures bénéfiques. J'espère que le gouvernement aura cela à cœur en 1975.

● (1130)

Ceci dit, puis-je remercier le leader du gouvernement en Chambre d'avoir ouvert ce débat.

M. Allmand: Stanley, puis-je vous poser une question?

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Le député pourrait-il adresser ses remarques à monsieur l'Orateur et non à Stanley?

M. Allmand: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au député?

Une voix: Pourquoi ne pas attendre la période des questions?

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) a la parole. J'avais l'impression qu'il terminait ses observations. Peut-être la question pourrait-elle attendre jusqu'à la fin de ses remarques.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): J'aimerais entendre cette question. Après tout, d'habitude nous sommes à cette heure-ci en pleine période de questions.

M. Allmand: Monsieur l'Orateur, le député ne sait-il pas que de nos 58 jours de séance, 26 ont été réservés à l'opposition, au budget et au discours du trône?

Ajournement de Noël

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): A voir ce qu'on a pu faire des jours réservés au gouvernement, il semble que tous les jours de séance auraient pu aussi bien être réservés à l'opposition. Il semble, d'après la question, que le gouvernement n'aime pas beaucoup que l'opposition ait droit à des jours réservés à la Chambre.

Des voix: Oh, oh!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Qu'y a-t-il au *Feuilleton* actuellement? S'y trouve-t-il des mesures de nature à améliorer l'économie et le bien-être du pays? J'en terminais avec mes remarques à ce sujet, monsieur l'Orateur. J'en arrivais à ma conclusion, à moins que les députés estiment que nous en sommes maintenant à la période des questions, parce qu'il est maintenant onze heures et demie et que peut-être certains d'entre eux aimeraient me poser des questions. Cela me va.

Je remercie le leader du gouvernement en Chambre d'avoir commencé le débat. Tous les députés peuvent y participer, s'ils le désirent. Cela me donne l'occasion de dire au nom de tous les membres de mon parti que, quelles que soient nos différences d'opinion, et Dieu sait s'il y en a, nous présentons nos plus chaleureux vœux de Noël et de Bonne Année...

M. Alexander: Merci beaucoup.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): J'ai entendu quelqu'un dire merci. Nous présentons nos plus chaleureux vœux de Noël et de Bonne Année à Votre Honneur et à tous les députés et j'accepte volontiers les remerciements qui m'ont été adressés.

[Français]

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur le président, je pense qu'il est de mon devoir de participer à ce qui ressemble de plus en plus à un débat sur l'efficacité des travaux parlementaires, pour la première session de ce 30^e Parlement.

J'ai écouté avec un vif intérêt ce qu'a dit le président du Conseil privé (M. Sharp) sur l'efficacité de ces travaux et sur le résultat escompté des bills qui ont été adoptés par la Chambre des communes.

Monsieur le président, il y a toujours deux côtés à une médaille. Il est sûr que plusieurs projets de loi ont été adoptés. Quoi qu'il en soit, il demeure encore que dans le *Feuilleton* apparaissent toujours 39 projets de loi qui attendent d'être étudiés par les députés.

Ce qui démontre, monsieur le président, que 39 projets de loi, à l'intersession, cela laisse à penser au sujet de l'efficacité réelle du Parlement.

Nous, du Parti Crédit Social du Canada, sommes conscients, monsieur le président, de l'importance de moderniser l'institution qui s'appelle le Parlement canadien par des procédures réellement canadiennes, et non pas importées d'autres parlements, et de viser à un maximum d'efficacité, grâce au travail, à la planification du président du Conseil privé.